



Reims, vendredi 5 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02841

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Concours de pêche**Canal de Saint-Quentin****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 08/05/2023 de 07:00 à 18:00o **Canal de Saint-Quentin**

entre les pk 51,200 (quai Gayant) et pk 52,700 (Viaduc de Picardie) - Rive droite

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 08/05/2023 de 07:00 à 18:00o **Canal de Saint-Quentin**

entre les pk 51,200 (quai Gayant) et pk 52,700 (Viaduc de Picardie) - Rive droite

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voir d'eau sont informés qu'un concours de pêche aura lieu le lundi 8 mai 2023 de 7h00 à 18h00, entre le quai Gayant, PK 51,200, et le viaduc de Picardie, PK 52.700, en rive droite du canal de Saint-Quentin. Ils sont invités à naviguer avec prudence dans la traversée de ces sections, à éviter les remous et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie, Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

09/05/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Etienne MARTINET